

L'ENFER, C'EST LES SORCIERS:

VERS UNE PHILOSOPHIE COMPARATIVE DU REGARD SARTRIEN ET DU REGARD DU SORCIER

INTRODUCTION

Dans la présente étude je me propose de comparer la conception sartrienne du regard la conception que les Ngbaka du Zaïre se font du regard du sorcier. En ce qui concerne la conception sartrienne, ma principale source d'inspiration est le chef d'oeuvre philosophique de Sartre lui-même, c'est-à-dire L'Être et le Néant.¹ En matière de sorcellerie, ma source d'inspiration principale est ma propre récollection de la tradition orale aussi bien que certaines scènes que j'ai vues de mes propres yeux pendant mon enfance et mon adolescence. Je mettrai en lumière surtout la phénoménologie de la sorcellerie chez les *Ngbaka*, un groupe ethnique auquel il appartiens et dont je parle la langue, c'est-à-dire, le *ngbaka*. Et puisque 'e connais un peu les conceptions d'autres grouses ethniques zairois et africains en matière de sorcellerie, je serai également influencé par ces autres conceptions dans la juste mesure où elles accusent des similitudes avec celles des Ngbaka. Ce travail est donc aussi une 'afrosophie', ou mieux, pour utiliser un terme qui a déjà fait couler beaucoup d'encre dans le milieu philosophique africain, une 'ethno-philosophie'.²

D'aucuns pourraient mettre en question la pertinence de mélanger ethno-philosophie et existentialisme sartrien. A une telle objection il

¹L'auteur examine le phénomène du regard dans la troisième parties "Le Pour-autrui," Chapitre Premier: "L'existence d'autrui," §IV- "Le Regard," pp. 298-349

²Ce néologisme a été introduit au début des années '70 par deux philosophes africains, à savoir Paulain Hountondji du Bénin et Marcien Towa du Cameroun pour qualifier *La Philosophie Bantoue* de Placide Tempels, un ouvrage dont ils rejetaient la philosophie, ou du moins qu'ils considéraient comme relevant plus de l'ethnologie que de la philosophie. Voir P. Hountondji, "Remarques sur la philosophie africaine contemporaine" M. Towa, *Essai sur la problématique philosophique dans l'Afrique actuelle*. D'une façon positive, 'ethno-philosophie' est tout simplement la philosophie base sur la culture d'un peuple

suffirait de noter que Sartre est sans doute un des philosophes français de l'époque coloniale française qui n'ait pas épousé la thèse raciste de Comte de Gobineau selon laquelle "l'émotion est nègre, la raison est Hélène." ³ En outre, de son vivant, Sartre a non seulement rejoint divers mouvements de résistance, mais aussi participa sans relâche à la lutte des opprimés et colonisés de la terre en vue de leur libération politique, sociale et culturelle. Par exemple, Il s'était opposé au colonialisme français en Indochine, au Vietnam et en Algérie. Il a apporté son soutien moral à la Négritude, un mouvement culturel et littéraire qui a servi de pierre angulaire au socialisme africain de Léopold S. Senghor. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que Sartre accepte, sans aucune hésitation, d'écrire "L'Orphee Noir," une longue préface à L'Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française. ⁴ *Last but not least*, Sartre est un des auteurs français contemporains les plus étudiés en Afrique francophone. Certains aspects de sa philosophie - en particulier sa conception de liberté et responsabilité pourraient servir à libérer certains africains de leur vision dogmatique et fataliste du phénomène de la sorcellerie. Si je tombe malade, ce n'est pas nécessairement parce que "quelqu'un m'en veut," mais plutôt parce qu'éventuellement je pose des actes concrets qui me rendent malade. Par exemple, le manque d'hygiène, l'alcoolisme, la débauche, etc., sont des actes dont je suis responsable. La sorcellerie n'y est pour rien.

Une autre question que j'anticipe est: "Qu'est-ce que la philosophie - oeuvre de la raison a à faire avec la sorcellerie qui n'est rien d'autre qu'une superstition?" Ma réponse est simple. La philosophie a pour objet la totalité du réel et les superstitions - aussi longtemps qu'on y croit - font également partie de ce réel. En plus, à moins que les philosophes africains n'incluent la croyance à la sorcellerie dans leurs débats pour en souligner l'irrationalité et la négativité, il sera difficile d'accélérer le rythme du développement global en Afrique. En vérité, les soi-disant experts de la réalité africaine qui ignorent les répercussions de la croyance à la sorcellerie sur la vie quotidienne des gens ne le sont point, ou du moins ils ont un trou à combler. D'où l'importance de la présente étude qui, j'en conviens, n'a ni l'ambition, ni l'intention de prosélytiser, mais tout simplement de fournir une humble contribution à l'étonnement ethno-philosophique, et pourquoi pas, au dialogue inter-culturel.

³Voir *Essai sur l'inégalité des races humaines*, Chapitre VII. Voir aussi L.S. Senghor, "Ce que l'homme noir apporte," in *L'Homme de couleur*. p.295.

⁴Édité. par L. S. Senghor. Presses Universitaires de France, Paris, 1948. Dans sa préface, Sartre qualifia la négritude de "racisme anti-raciste," ce qui fut une défense de la négritude.

II. PHÉNOMÉNOLOGIE DE LA SORCELLERIE

II.1. Aperçu général de la sorcellerie

Dans quel sens peut-on dire que le regard sartrien est semblable à celui du sorcier? Avant de répondre à cette question que nous aborderons dans la troisième partie, force nous est de tâcher de comprendre ce qu'est la sorcellerie ou le sorcier. Par définition le sorcier ou la sorcière est une personne qui possède, semble-t-il, un pouvoir surnaturel et maléfique en vertu d'une alliance avec le monde invisible. La sorcellerie est l'exercice d'un tel pouvoir. La vraie identité du sorcier est très ambiguë. Bien entendu, cette ambiguïté augmente d'une façon hyperbolique la peur qu'il inspire. Puisque le sorcier agit souvent d'une manière cruelle et inhumaine et secrète, on dirait que le sorcier apporte la sauvagerie de la jungle et de la nuit dans la société. Il empoisonne les relations inter-personnelles. Par exemple, certaines épouses recourent à lui pour enchanter leurs co-épouses. Les sorciers sont considérés comme les principaux responsables de la plupart des malheurs: maladies, fausses couches, difficultés d'accouchement, stérilité, impuissance, accidents, calamités naturelles, etc. La sorcellerie varie d'un lieu à l'autre, d'un groupe ethnique ou d'une culture à l'autre, et peut-être aussi d'un temps à l'autre. Mais quelle que soit la variété de leurs pratiques, les sorciers ont un dénominateur commun, à savoir l'envie ou la jalousie et l'envoûtement ou le mauvais sort qu'ils jettent à leurs victimes. Curieusement, l'association de l'envie à la sorcellerie n'est pas une idiosyncrasie ngbaka ou africaine, bien au contraire, on la rencontre aussi dans la culture occidentale comme Francis Bacon le confirme:

“the act of envy has somewhat in it of witchcraft
so there is no other cure of envy but the cure of witchcraft.”⁵

Bien que la croyance à la sorcellerie soit universelle, la définition de la sorcellerie et *le modus operandi* des sorciers variant d'un groupe ethnique à l'autre comme nous le verrons brièvement chez les Ngbaka.

⁵Voir *Of Envy, Essays*. Cité par T.O. Beidelman, *Moral Imagination in Kaguru Modes of Thought*, p. 138. (Traduction libre- l'envie incorpore un peu la sorcellerie. En conséquence, la cure de l'envie doit commencer par celle de la sorcellerie)

II. 2. La sorcellerie selon les Ngbaka

Au dire des Ngbaka, le sorcier ou la sorcière est une personne qui, en vertu d'un animalcule qu'elle possède dans son ventre - dans l'estomac, croit-on - est douée d'un pouvoir magique ou surnaturel nocif. Ce dernier lui confère un certain pouvoir sur la vie et sur la mort. L'animalcule en question porte différents noms selon le sexe de la personne sorcière. Tandis que le lingala - une des quatre langues nationales du Zaïre, les autres étant le Swahili, kikongo et tshiluba - utilise le terme *ndoki* pour désigner aussi bien le sorcier que la sorcière, le ngbaka, une langue riche en vocabulaire, utilise d'une part, le terme *doa* pour désigner la sorcellerie féminine, ou "l'animalcule" en vertu de quoi une femme devient sorcière. *Widoa* est le terme utilisé pour désigner la sorcière. D'autre part, le terme *limi* est utilisé pour désigner la sorcellerie masculine ou "l'animalcule" en vertu de quoi un homme devient sorcier (*wilimi*). Il semble que *doa* et *limi* se transfèrent normalement d'une personne adulte à un enfant, c'est-à-dire du père sorcier au fils, de la mère sorcière à la fillette, de l'oncle maternel sorcier au neveu, de la tante sorcière à la nièce, et parfois des grands-parents aux grands-enfants. Le transfert se fait lors d'un repas rituel. Généralement, le transfert doit se faire aux enfants dès leur plus bas âge, de préférence de 1 à 3 ans. Il est déconseillé de transférer la *doa* et le *limi* aux adolescents à cause, paraît-il, de certaines complications et conséquences néfastes qui pourraient en résulter. Elles pourraient aller de maladies graves à la mort. *Doa* ne peut se transférer qu'aux fillettes et *limi* qu'aux garçonnets. Le modus operandi des sorciers ngbaka est analogue à celui de beaucoup d'autres sorciers africain, Nous en parlerons dans le mythe du sorcier ci-dessous.

II.3. Le mythe du sorcier

Les sorciers et les sorcières sont des noctambules et nocturnes. Ils préfèrent opérer pendant la nuit. Mais les plus puissants peuvent "opérer" nuit et jour. Ils voyagent pendant la nuit et sont souvent accompagnés d'hyènes et de hiboux dont la présence est considérée comme un funeste augure. Pour beaucoup d'Africains, le hibou et l'hyène sont des animaux tabous. On a peur de les tuer et d'en manger la viande, car ils sont les garde-corps des sorciers pour ainsi dire. L'association des sorciers avec ces animaux explique leur prétendue vision nocturne extraordinaire et leur capacité d'opérer pendant la nuit sans l'aide de lumière normale. Par exemple, les Kaguru de la Tanzanie racontent que les sorciers parcourent de grandes distances en compagnie d'hyènes qu'ils embrassent par les ventres et

dont l'anus dégage du feu pendant qu'ils traversent le ciel. ⁶ Les Ngbaka croient que les sorciers disposent de moyens de transport qui seraient presque aussi rapides que des avions supersoniques pour ainsi dire. Ces moyens sont leurs grabats ou *kelekpa-tange* en ngbaka, avec lesquels ils effectuent leurs vols nocturnes. Ici l'on voit clairement qu'il y a pas mal de récits fantastiques et des mythes autour des sorciers. La sauvagerie et l'inhumanité des sorciers se manifestant surtout à travers leur soi-disant nécrophage, anthropophagie ou cannibalisme. Il semblerait qu'avec l'aide d'hyènes, ils exhument les corps et font la chasse aux êtres humains dont ils "mangent" la chair et "boivent" le sang. Il faut cependant noter que tout sorcier est soit-disant anthropophage, mais tout anthropophage n'est pas forcément sorcier.

II. 4. Les victimes de la sorcellerie

La sorcellerie est probablement le phénomène le plus craint en Afrique. Les sorciers sont des personnes fondamentalement méchantes pour la simple raison qu'ils sont des anthropophages. Ils préfèrent les enfants aux adultes. C'est ainsi que d'aucuns croient expliquer le taux élevé de natalité et de mortalité infantiles. Beaucoup de Ngbaka sont convaincus qu'il est important d'avoir beaucoup d'enfants non seulement parce que ces derniers constituent une sorte de sécurité sociale, mais aussi par mesure de prudence, c'est-à-dire, l'espoir d'avoir quelques enfants qui puissent survivre à la sorcellerie. Les enfants, puisqu'ils sont sans défense et donc très vulnérables, sont considérés comme la proie la plus facile et les victimes quotidiennes des sorciers. Il semblerait que certains sorciers se présentent aux accouchements soit-disant pour aider, mais avec l'intention d'ensorceler les bébés. Dans la société kaguru, les femmes enceintes sont considérées comme la cible des sorciers. C'est pourquoi elles sont taboues. Elles ne parlent pas ouvertement de leur grossesse à n'importe qui et essayent de la voiler dans la mesure du possible. Evidemment, cela n'est pratiquement possible que durant le premier trimestre de la grossesse. Outre les enfants, les sorciers s'en prennent aux personnes opulentes et détectrices de pouvoirs socio-politiques, ou à quiconque contre qui ils ont une dent et détestent pour une raison ou pour une autre. Par exemple monsieur Seto demande à un chauffeur de camion de l'embarquer. Mais puisqu'il n'a pas suffisamment d'argent pour en payer les frais, le chauffeur refuse. Plus tard le camion tombe en panne. Entre-temps Seto a réussi à se faire transporter *gratis* par

⁶ Cf. *Proceedings of the Church Missionary Society 1904-5:89*. T.O. Beidelman, *Moral Imagination in Kaguru Modes of Thought*, p. 141

un autre chauffeur. En dépassant le camion en panne, Seto fait à son chauffeur un geste signifiant que c'est sa sorcellerie qui en est la cause. Cet exemple banal, peu ou pas du tout croyable soit-il, essaie de montrer le fait que les sorciers sont des personnes très jalouses, rancuneuses et vengeresses qui mettent des bâtons dans les roues. Parfois la vengeance consiste à éliminer physiquement l'ennemi en "prenant son coeur."

II. 5. La prédilection pour le coeur humain

Les Ngbaka croient que les sorciers ont une prédilection pour le coeur humain. C'est pourquoi l'explication la plus vulgaire d'un décès quelconque est: "On (les sorciers) a pris son coeur." Cette explication s'avère la plus "plausible" surtout quand une personne meurt subitement d'une crise cardiaque, et un guérisseur - ou *nganga-nkisi* en lingala - attribue la mort à la sorcellerie. Que de fois n'entend-on pas les experts de la médecine traditionnelle justifier la limite de leur pratique en déclarant: "Il n'y a rien à faire. Les sorciers ont déjà mangé son coeur!" Conformément à cette conception non moins commune dans les milieux traditionnels ngbaka, on pourrait dire que le coeur est pour les Ngbaka ce qu'est l'âme dans le langage théologique judeo-chrétien. Par conséquent, au lieu de dire que l'être humain est composé d'un corps et d'une âme, les Ngbaka pourraient aussi bien exprimer ce dualisme en termes de corps-coeur". Si donc théologiquement parlant, la mort est une séparation du corps de l'âme, elle serait, selon les Ngbaka, "la séparation du corps du coeur". Bien sûr, cela ne pourrait se dire avec certitude que dans les cas précis où le décès est attribué à la sorcellerie. Les sorciers sont considérés comme maîtres de la vie et de la mort en raison de leur capacité de "séparer le coeur du corps". Mais cette maîtrise n'est qu'illusoire, car après tout, les sorciers, tout comme les autres communs des mortels, ne jouissent pas du don d'immortalité. D'habitude, pour "se protéger" contre les opérations et le regard nocif des sorciers, beaucoup de gens portent des bracelets, des masques, des amulettes et utilisent toutes sortes de fétiches. Cette esquisse phénoménologique de la sorcellerie est loin d'être exhaustive. Toutefois, elle devrait être suffisante pour nous aider & mieux comprendre, je l'espère, l'analogie entre le regard sartrien et celui du sorcier.

III. ANALOGIE ENTRE LE REGARD SARTRIEN ET LE REGARD DU SORCIER

Selon Sartre, le regard d'autrui provoque en moi toutes sortes de réactions subjectives, à savoir, la peur, la fierté ou la honte et la

reconnaissance de mon esclavage.⁷ Le Ngbaka éprouve plus ou moins les mêmes réactions vis-à-vis du regard du sorcier.

III. 1. La peur comme réaction subjective au regard d'autrui et du sorcier

La peur dont Sartre parle est le sentiment d'être en danger devant la liberté d'autrui. Il s'agit précisément de cet autrui qui exprime sa liberté et son indubitable existence ou être intra-mondain à travers le phénomène du regard. Dans ce sens, j'oserais dire que le "regard-regardant" est pour Sartre, *mutatis mutandis*, ce que le *Cogito* est pour René Descartes. Mais tandis que Descartes croit être essentiellement une *res cogitans*, c'est-à-dire, une chose pensante, Sartre n'est pas et ne peut pas être essentiellement et seulement un regard-regardant, étant donné qu'une des conséquences de l'existence d'autrui est mon être-regardé. Il existe aussi bien un regard-regardant qu'un regard-regardé. Mais Sartre me met en garde contre le regard-regardant d'autrui, car non seulement il me fige dans le temps et dans l'espace, mais aussi et paradoxalement il fait du pour-soi que je suis, un pour-autrui. Autrui est une conscience pour, qui j'existe. Tout se passe comme si autrui me faisait exister à travers une oeuvre magiquement créatrice qui serait son regard. "Autrui me regarde, donc "existe" (*Me vident, ergo sum*), tel pourrait être, à mon sens, la formula que j'oserais mettre dans la bouche de Sartre pour exprimer, presque à la Descartes, l'intuition de mon existence aussi bien que l'expérience d'autrui. Mais qui suis-je au juste? Je suis un objet, une chose vue (*res visa*), un non-être, c'est-à-dire un être qui par le fait même d'être regardé, est réifié, ontologiquement affecté, temporalisé, spatialisé, assassiné pour ainsi dire, néantisé et partant, aliéné par le regard d'autrui. D'où la formula "*Me vident, ergo sum*" devient, sans contradiction, "*Me vident, ergo jam meipse non sum*" (on me regarde, donc je ne suis plus moi-même). À noter que Sartre se sert du phénomène du regard pour rejeter le solipsisme, et partant, pour affirmer non pas sa propre existence qu'il n'a d'ailleurs jamais mis en doute, mais plutôt polir affirmer l'existence d'autrui pour qui j'existe. Or, pour Sartre, exister pour une conscience qui n'est pas la mienne revient à exister sur le mode d'un en-soi. Il y a donc de quoi avoir peur du regard d'autrui. Celui-ci, non seulement s'avère comme la *conditio sine qua non* de mon objectivité, mais également, et peut-être voire encore, la destruction de toute objectivité pour moi. Malheureusement cette dangereuse situation n'est pas une coïncidence éphémère ou un accident pur et simple, mais plutôt "à la structure

⁷J. P. Sartre, *L'Être et le Néant*, p. 314.

permanente de mon être-pour-autrui.⁸ " Il m'est difficile, voire impossible d'échapper au regard d'autrui, car perpétuellement, où que je sois, on me regarde."⁹

Le regard pernicieux d'autrui qui terrifiait est, à mon sens, analogue au regard soit-disant envoûtant et meurtrier du sorcier qui obsède le Ngbaka. Selon ce dernier, la sorcellerie constitue un danger qui est aussi bien imminent qu'émanent et permanent. Il est imminent parce que le Ngbaka croit que la sorcellerie peut le "frapper" sans préavis. Il est imminent parce que la croyance à la sorcellerie est bien enracinée dans la culture ngbaka. Le danger d'être "frappé" par la sorcellerie est permanent parce qu'il persistera tant que les gens continueront à y croire. En effet, pour le Ngbaka, la sorcellerie et le regard soi-disant nocif du sorcier est, à la manière du regard sartrien, la structure permanente de son être-pour-autrui. Perpétuellement, où qu'il se trouve, le Ngbaka croit être sous le joug perceptif du sorcier. Quoi qu'il fasse, il a peur d'être vu par le sorcier. Tout se passe comme si le sorcier suivait ses mouvements et contrôlait ses actions avec un radar, ou comme si le sorcier disposait de deux paires d'yeux et d'une loupe. À noter que le sorcier n'agit pas comme un agent de police qui punit seulement - je veux dire normalement - les actes criminels. Plus haut nous avons défini le sorcier comme une personnalité qui est foncièrement méchante et jalouse. Il inflige le mal sur n'importe qui, y compris des personnes modestes et innocentes. Il est la cause de la mauvaise fortune que l'on ne mérite d'aucune façon, d'où la peur que son regard inspire.

III. 2. La fierté et la honte comme réactions subjectives au regard d'autrui et du sorcier

Une autre réaction provoquée par le regard d'autrui est la fierté ou la honte. La honte est, au dire de Sartre, "le sentiment d'être enfin ce que je suis, mais ailleurs, là-bas, pour autrui."¹⁰ J'ai honte lorsqu'autrui me voit en train de commettre des actes moralement inadmissibles, par exemple, adultère, viol, vol, fraude, mafia, etc, ou d'agir d'une façon vulgaire. Sartre donne un exemple:

"Je viens de faire un geste maladroit ou vulgaire: ce geste colle à moi, je ne le juge ni ne le blâme, je le vis simplement, je le réalise sur le mode du pour-soi.

⁸Sartre, *ibid.*, p. 314.

⁹*Idem*, *ibidem*, p- 329.

¹⁰*Id.*, *ibid.*, P. 314.

Mais voici tout à coup que je lève la tête: quelqu'un était là et m'a vu. Je réalise tout à coup toute la vulgarité de mon geste et j'ai honte."¹¹

Evidemment, l'application de la logique la plus élémentaire nous porte à admettre que dans sa structure primordiale, la honte est inconcevable pour les Robinsons Crusoes. Elle est toujours et partout un phénomène intersubjectif par excellence. La honte est honte de soi devant quelqu'un d'autre qui est là, présent, en train de me guetter. J'ai honte de moi tel que j'apparais à la conscience étrangère, Celle-ci me fait porter un jugement axiologique et "objectif" sur moi-même. Ce jugement n'est pas surprenant pour Sartre, car il croit que c'est précisément comme objet que j'apparais à autrui. La honte qui en découle est en même temps et quintessentiellement reconnaissance. Mais celle-ci n'a rien à faire avec gratitude. La reconnaissance de l'autre veut tout simplement dire que je prends conscience de ma nudité devant son regard. Je reconnais que je suis exactement tel qu'autrui me voit, à savoir, vulgaire, maladroit, voleur, *mafioso*, etc. La honte est, en fin de compte, la conscience du néant de mon être. En d'autres mots, "la réalité humaine est avant tout son propre néant."¹² D'où, L'Être et le Néant pourrait bien aussi être interprété comme signifiant, pour reprendre les mots de son auteur lui-même: "Je suis ce que je ne suis pas et ne suis pas ce que je suis."¹³

Dans le cas du regard sartrien, la honte est éprouvée par l'objet du regard, c'est-à-dire la personne regardée. Mais en ce qui concerne le regard du sorcier, la honte incombe au sujet regardant, c'est-à-dire le sorcier. Le regard-regardé du sorcier provoque en lui le sentiment de honte justement parce que dans la culture ngbaka, un tel regard est suspect, moralement et voire, légalement répréhensible et partant, passible de réparation. Il n'est pas rare que l'on voit des gens portant plainte contre les sorciers tout simplement pour les avoir regardés d'une certaine façon. Les Ngbaka croient qu'une manière de limiter les dégâts causés par le regard du sorcier, c'est de réduire ce dernier à l'impuissance en faisant un regard-regardé. La dénonciation du regard du sorcier est réputée importante dans la mesure où elle constitue un mécanisme d'auto-défense instantanée de la part de la cible concernée. Il va sans dire que la peur, la honte ou la fierté comme réactions subjectives au regard d'autrui sont fonction de la conscience que l'on a de soi-même - elles sont aussi fonction du système de valeurs de la société dans laquelle on vit.

¹¹Ibid., pp. 265-266

¹²Id., ibid., p. 127.

¹³Id., ibid., p. 310.

Par exemple, si une personne est petite de taille et "grasse comme un cochon" et en a conscience dans une société où l'idéal de beauté - surtout de la beauté féminine - c'est d'être mince, elle pourrait avoir honte ou du moins s'inquiéter quand on la regarde, plus particulièrement si elle est obsédée par sa condition. Par contre, si dans une société où être gras(se) est le symbole d'opulence, de beauté, et de "bonne santé", la réaction subjective au regard serait la fierté. Par exemple, au Zaïre, dans les années quatre-vingts, lorsque le SIDA - Syndrome d'immunodéficience acquise ¹⁴ commença à faire des victimes, et lorsque les Kininois ¹⁵ surent que les 'Sidonies' ¹⁶ maigrissaient excessivement, les *playboys et playgirls* commencèrent à préférer de plus en plus les personnes grasses et à se méfier de celles qui étaient minces ou maigres. Toutefois, au sentiment de fierté qu'éprouve la personne grasse s'ajouterait aussi la peur, car selon la mentalité ngbaka, la personne grasse et donc "saine", si elle est regardée d'une certaine manière par les sorciers, est en proie à l'éventuelle concupiscence et vérocité de ces sorciers. Conséquemment, que l'on soit gentil à croquet, ou laid comme un pou, le regard peut provoquer des sentiments bien mixtes chez la même personne regardée: la fierté d'être regardée et admirée pour sa beauté, la honte d'être vue comme objet de concupiscence, ¹⁷ c'est-à-dire comme un objet comestible ou sexuel, et enfin, la peur d'être éventuellement traitée comme un tel objet.

Eu égard à la croyance selon laquelle la sorcellerie et le regard du sorcier représentent une menace sérieuse à l'accroissement de la force vitale aussi bien individuelle que collective, il incombe à toute la communauté ou le clan de prendre les mesures draconiennes nécessaires pour garantir un minimum de sécurité à ses membres. La mesure la plus spectaculaire est la chasse aux sorciers. Celle-ci est souvent ou parfois parrainée par les chefs coutumiers et facilitée par des féticheurs, ex-sorciers et collaborationnistes. L'objectif est de démasquer et punir non seulement tous ceux qui sont réputés sorciers, mais aussi tous ceux qui sont au banc des accusés, La chasse peut

¹⁴ Au début, les Zaïrois n'ont pas pris le SIDA au sérieux, d'où, le sigle signifiait, selon eux, Syndrome Inventé pour décourager les amoureux."

¹⁵ Les habitants de la ville de Kinshasa, capitale du Zaïre.

¹⁶ Néologisme zaïrois désignant les personnes atteintes du SIDA

¹⁷ C'est peut-être en ce sens que Jésus disait que quiconque regarde la femme d'autrui pour la désirer, a d'ores et déjà commis l'adultère dans son Cœur. À propos de l'accroissement de la force vitale comme obligation morale, voir P. Tempels, *La Philosophie Bantoue*, en particulier Chapitre V, "L'Éthique Bantoue," pp. 115-137.

même s'étendre et ceux qui ont rendu quelques "services" aux sorciers. Il s'agit souvent de personnes ayant contribué à la mort de parents en les "vendant" aux sorciers ou aux magiciens en échange de certaines faveurs. L'ordalie ou l'épreuve du poison (*sambe* en ngbaka) est le moyen auquel on a souvent recours pour vérifier les accusations. Outre la chasse sporadique aux sorciers, beaucoup de Ngbaka croient se protéger contre la sorcellerie et le regard maléfique des sorciers en "s'armant" de fétiches de toutes sortes. Ceux qui sont "bien armés" ou "protégés" contre la sorcellerie sont fiers, car ils sont surs de ne pas être à la merci de ces "mangeurs d'hommes." Par contre, ceux qui ne sont pas "bien armés" ou pire encore, ceux qui sont "désarmés" vivent continuellement dans la peur.¹⁸ Celle-ci est, au bout du compte, le sentiment d'être nus devant le regard aliénant et asservissant du sorcier, le sentiment d'être "en danger de mort."

III. 3. La reconnaissance de mon esclavage

La dernière réaction subjective au regard d'autrui est la reconnaissance de mon esclavage. Sartre la définit comme "le sentiment d'aliénation de toutes mes possibilités,"¹⁹ Ou plutôt, ce qui revient au même, je saisis le regard d'autrui comme la négation de mes propres potentialités. Il exprime également l'idée d'aliénation en disant que l'apparition du regard fait de moi un "pour-soi qui est ce qu'il n'est pas et qui n'est pas ce qu'il est un être sans défense pour une liberté qui n'est pas la mienne."²⁰ Être vu me constitue donc comme un "esclave" en tant que j'apparais à autrui. Je suis esclave en ce sens que le regard-regardant m'affecte au plus profond de mon être et me fait dépendre de la liberté d'autrui. Celle-ci est la condition de mon être. Cela étant ma situation, je suis en proie au regard d'autrui, je suis "en danger", n'étant plus maître d'une situation qui "m'échappe."²¹ Tandis que pour Sartre, le regard-regardant est la solidification, l'aliénation ou à "la mort cachée de mes propres possibilités,"²² le regard du sorcier m'aliène, mais dans un sens encore beaucoup plus tragique, c'est-à-dire il me réduit à un "objet comestible" qu'il "cuit" et "bouffe". Je pericite et panique devant ce regard,

¹⁸L'expression 'être bien armé ou protégé' signifie avoir des fétiches contre la sorcellerie. Ceux qui sont désarmés sont des gens démunis de tels fétiches.

¹⁹Sartre, op. Cit., p. 314.

²⁰Id., ibid., p. 314.

²¹Id., ibid, p. 311.

²²Id., ibid., p. 309.

car il indique le début de la mort, non seulement de mes possibilités, mais également de moi-même. C'est un regard qui me "décapite" ou "dévore mon coeur." À noter que la façon dont les sorciers mangent" la chair humaine ou "boivent" du sang humain est difficile, voire impossible à prouver scientifiquement. Cependant, il n'est pas moins fréquent que les devins et *lesnganga-nkisi* expliquent le décès d'une personnel surtout celle qui n'est pas morte de sa belle mort, en prétendant que les *ndoki* ou *bandoki* ont "mangé" son coeur, ou bien qu'ils ont "pris sa tête." Et pourtant une simple autopsie démontrerait que le coeur y est quand même. Il n'y a donc pas de doute que la manière dont les sorciers "tuent" et "se nourrissent" de chair humaine est purement métaphorique ou en tout cas magique plutôt que littérale. Mais la plupart des Ngbaka traditionnels rejetteraient une telle interprétation.

Chez Sartre, mon asservissement par le regard d'autrui n'est pas à comprendre à la lettre. Son regard ne m'exploite ni économiquement, ni physiquement. Il n'établit pas entre lui et moi un rapport du maître à l'esclave. Mais à ce que certains Ngbaka et d'autres Africains croient, il s'agirait littéralement d'un véritable esclavage. Par exemple, les Kaguru croient que les sorciers sont capables de transformer leurs victimes en *zombies* ou *masoki* qui ensuite travaillent pour eux. Pour ce faire, tout d'abord les sorciers insèrent un oûet magique dans la paume des victimes, et puis ils leur serrent la main. La famille des zombies n'en sait rien, car les sorciers envoûtant une tige de banane qui apparaît comme les victimes. Cette tige languit, meurt et ensuite elle est enferrée pendant que les victimes travaillent comme esclaves pour les sorciers.²³ Il n'est pas moins fréquent que les douleurs musculaires dues quelquefois à une mauvaise position de sommeil soient attribuées à des sorciers qui, pendant la nuit, se seraient servis des personnes éprouvant ces douleurs pour leur effectuer des corvées. Pour certains Ngbaka, le simple changement de la position de sommeil suffit pour soit-disant prouver que la personne a été déplacée par les sorciers pendant la nuit, naturellement pour transporter leurs victimes, et qu'elle aurait été remise au lit dans la position inverse. Ici, bien entendu, il y a une assomption selon laquelle cette action doit être accomplie à la hâte, de peur que les sorciers ne soient vus et dénoncés par quelqu'un d'autre. La reconnaissance de mon esclavage est donc, à ce que les Ngbaka croient, une expérience qui est fatalement conséquente au regard-regardant mais non regards du sorcier.

²³Cf. T.O. Beidelman, op. cit., p. 142.

IV. CONCLUSION- L'ENFER, C'EST LES SORCIERS

À mon avis donc, il y a une patente analogie entre le regard sartrien et celui du sorcier selon les Ngbaka et certains africains. Loin de moi l'idée de partager *in toto* la conclusion de Sartre concernant l'intersubjectivité, "oserais dire que sa phrase conclusive combien scandaleuse et pessimistes, mais en tout cas réaliste, à savoir "l'enfer, c'est les autres,"²⁴ est exactement la conception que les Ngbaka se font du sorcier. Ainsi, les sorciers seraient pour les Ngbaka ce que "autrui" ou "les autres" sont pour Sartre, notamment, un véritable enfer. Ainsi aussi l'existentialisme ngbaka pourrait conclure, en ce qui concerne les relations concrètes avec autrui, que l'enfer, c'est les sorciers. L'association de l'idée d'enfer à celle d'autrui se trouve bel et bien dans une expression ngbaka qui dit: "*gelewi ye bolo*" signifiant littéralement qu' autrui, c'est la guerre. Or la guerre, c'est l'enfer. Donc, autrui, c'est l'enfer. À noter qu'en ngbaka le terme *gelewf* désigne aussi bien 'autrui' que la personne btrang, bre. *Gelewi* est donc aussi toute personne avec laquelle on n'est pas associé, ou bien avec laquelle on évite de s'associer, ou bien une personne que l'on ne connaît pas, ou du moins que l'on ne veut pas reconnaître et donc que l'on veut l'aliéner à cause de son "étrangeté", c'est-à-dire son non-appartenance à une communauté bien déterminée. Celle-ci peut être une association, la famille, le clan, la tribu, la nation, la race, etc. Le *gelewi* qui est considéré par les Ngbaka comme "la guerre" ou parfois même comme la mort n'est pas tout Ego qui n'est pas le mien, mais il est précisément tout être humain qui ne me traite pas comme un *alter ego*, un C-être humain créé à l'image de Dieu, mais plutôt comme un esclave et partant, comme un objet manipulable à souhait, un moyen pour atteindre sa propre fin. Le sorcier dont le regard m'enchanté, me met en danger, m'effraie, m'aliène, m'asservit, me tue, et me mange est le *gelewi* par excellence. Ceci ne veut pas dire que les sorciers sont des personnes complètement étrangères à leurs victimes. Bien au contraire, il s'agit bien souvent, pour paraphraser les mots d'une chanson zairoise, des amis avec lesquels on mange et on boit chaque jour.²⁵ Dans une certaine mesure, le sorcier est *gelewi* même s'il est apparenté à ses victimes, lesquelles il traite comme des personnes étrangères. Par ailleurs, il est *gelewi* en ce sens qu'il agit très différemment d'autres êtres humains normaux. Sa cruauté et son inhumanité étant portées à l'extrême, il agit plus en conformité avec la loi de la jungle qu'en confirmait avec l'ordre

²⁴Sartre a tiré cette conclusion dans sa pièce de théâtre *Huis-clos*.

²⁵La chanson en question s'intitule *Tambola na mokifi*, par Jeannot Bombenga, de l'orchestre Konga National.

social normalement établi. C'est pourquoi on pourrait dire que le sorcier est aussi bien étrange qu'étranger à sa communauté et à l'humanité.

L'accusation de sorcellerie est portée aussi bien contre des personnes possédant les soi-disant *doa et limi* et agissant cruellement que contre quiconque qui, même sans ces "animalcules", se livrent à des actions inhumaines et moralement répréhensibles. En conséquence, la sorcellerie est, dans une certaine mesure, une pratique universelle. Il y a autant de sorcelleries et de regards envoûtant dans le monde qu'il y a d'actes cruels et inhumains. En ce sens, le génocide, l'holocauste, l'esclavage, le racisme, le lynchage, le nettoyage ethnique, le sexisme, l'inceste, le viol, la dictature, la violation des droits fondamentaux de l'homme, l'exploitation de l'homme par l'homme, les assassinats politiques et que sais-je encore, sont autant d'actes de sorcellerie. Le regard de leurs auteurs est tout aussi redoutable que celui des sorciers ngbaka et celui d'autrui dont Sartre parle dans son chef-d'oeuvre *L'Être et le Néant*.

Zekeh S. Gbotokuma

BIBLIOGRAPHIE CITÉE

Thomas O. Beldelman, *Moral Imagination in Kaguru Modes of Thought*.
Washington,

D.C.: Smithsonian Institution Press, 1993.

J.B. Christensen, *Proceedings of the Church Missionary Society*. London,
1904-5.

Joseph A. Comte de Gobineau, *Essai sur l'inégalité des races humaines*.
Livre II,

Chapitre VII, première édition, Paris, 1853.

Paulain Hountondji, "Remarques sur la philosophie africaine contemporaine",
in *Diogene*, no. 71, 1970, pp. 120-140.

Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant: Essai d'ontologie phénoménologique*.
Paris: Editions Gallimard, 1943.

Idem, *Huis-clos*, 1944.

Id., "Orphée noir," in Senghor, L. S., ed. *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*. Paris'. Presses Universitaires de France, 1948.

Léopold S. Senghor, "Ce que l'homme noir apporte," in *L'Homme de couleur*, Paris, Pion, 1939.

Placide Tempels, *La Philosophie bantoue*. Paris- Présence Africaine, 1969.
Traduit
en anglais sous le titre de *Bantu Philosophy*.

Marcien Towa, *Essai sur la problématique philosophique dans l'Afrique actuelle*.
Yaoundé: Clé, 1971.